

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2017**

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires

Nombre de membres votants : 22

Titulaires présents :	17
Titulaires représentés :	
Suppléants :	2
Procurations :	3

L'an deux mille dix-sept, mardi 28 mars 2017 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux du Girou :	MM. GRANDJACQUOT D., VINTILLAS E.
CC du Frontonnais :	MM. CAVAGNAC H., DUPUY D., NADALIN D., PAPILLAULT P., PETIT Pa., PETIT Ph.,
CC de Save Garonne et Coteaux de Cadours :	Mme FRAYARD C., MM. ANSELME E., BOISSIERES J., CLUZET A., DULONG D., ESPIE J-C.
CC Val'Aïgo :	Mme GAYRAUD I., MM. LAVIGNOLLE V., SALIERES J-L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou :	M. CALAS D. par M. VINTILLAS E. (Pouvoir).
CC du Frontonnais :	M. GALLINARO A. par Mme TIRMAN S. (Suppléante) ; M. VASSAL J-P. par M. DUPUY (Pouvoir)
CC de Save Garonne et Coteaux de Cadours :	Mme AYGAT C. par M. ALARCON N. (Suppléant) ; M. JANER G. par M. BOISSIERES J. (Pouvoir).

Délégués titulaires absents ou excusés :

CC des Coteaux du Girou :	MM. CUJIVES D., PLICQUE P., ROUMAGNAC L.
CC du Frontonnais :	M. MIQUEL D.
CC de Save Garonne et Coteaux de Cadours :	MM. LAGORCE P., ZANETTI L.
CC Val'Aïgo :	MM. OGET E., REBEIX N.

Délibération n ° 2017 / 3

Objet : Adoption du Compte de Gestion 2016 du Trésor

Le Président rappelle que le Compte de Gestion est établi par le Comptable du Trésor Public en vertu du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

Après s'être assuré que le Receveur ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion établi par le Receveur est conforme au Compte Administratif du syndicat,

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1er : **DE DÉCLARER** que le Compte de Gestion dressé par le Receveur pour l'exercice 2016, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Article 2 : **DE NOTIFIER** la présente délibération, accompagnée des résultats budgétaires de l'exercice et d'exécution du Budget, extraits du Compte de Gestion (pages 22 et 23) et annexés à la présente délibération, au représentant de l'Etat et au Receveur du Syndicat Mixte du SCOT du Nord Toulousain.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents.**

Pour copie conforme,

Date de la convocation :	20/03/2017
Date d'affichage :	20/03/2017
Certifié exécutoire le :	13/04/2017
Affichée le :	13/04/2017

Philippe PETIT,
Président



ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N° 2017/ 3 du 28 mars 2017
Approbation du Compte de Gestion 2016 du Trésor

 031011
 TRES. FRONTON

 II-1
 Exercice 2016

**35000 - SM SCOT DU NORD TOULOUSAIN -
 RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	79 993,89	425 415,43	505 409,32
Titres de recettes émis (b)	80 671,90	293 989,47	374 661,37
Réductions de titres (c)	0,00	7 500,00	7 500,00
Recettes nettes (d = b - c)	80 671,90	286 489,47	367 161,37
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	79 993,89	425 415,43	505 409,32
Mandats émis (f)	15 287,42	315 713,51	331 000,93
Annulations de mandats (g)	0,00	1 645,64	1 645,64
Dépenses nettes (h = f - g)	15 287,42	314 067,87	329 355,29
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	65 384,48		37 806,08
(h - d) Déficit		27 578,40	

 031011
 TRES. FRONTON

 Etat II-2
 Exercice 2016

35000 - SM SCOT DU NORD TOULOUSAIN -
RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	-3 696,16	0,00	65 384,48	0,00	61 688,32
Fonctionnement	119 908,79	3 696,16	-27 578,40	0,00	88 634,23
TOTAL I	116 212,63	3 696,16	37 806,08	0,00	150 322,55
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	116 212,63	3 696,16	37 806,08	0,00	150 322,55

Envoyé en préfecture le 13/04/2017

Reçu en préfecture le 13/04/2017

Affiché le



ID : 031-200003507-20170328-2017_3_D_03_28-DE